



N°19.09 SUPPRESSIONS DE POSTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le bureau dûment convoqué le 22 février 2019
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

Mise à jour du tableau des effectifs :

Suite aux créations de postes décidées en conseil syndical du 19 décembre 2018 :

Service communication :

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, suite à la réussite d'un concours

Service finances :

- Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, en vue d'un recrutement

Et après consultation du comité technique, le 22 janvier dernier, qui a rendu un avis favorable aux suppressions de postes envisagées,

Il est proposé de supprimer les postes suivants :

Service communication :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial

Service finances :

- Suppression d'un poste d'attaché principal

Et de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Mouvement en +	Mouvement en -
Adjoint administratif territorial		1
Attaché principal		1

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 27 février 2019

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

